



Extrait du Code de la Démocratie Locale et
la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle des mariages de l'Hôtel de ville d'Erquelines.

08 février 2024 à 19h30

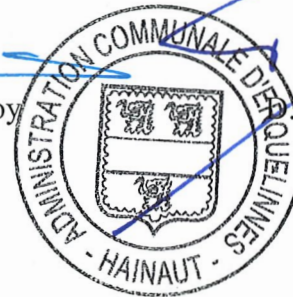
Fait à Erquelines, le 30 janvier 2024.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Ch. Defoy

Lavaux



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Art 26 bis de la loi organique des C.P.A.S. - Réunion conjointe annuelle et publique avec le C.P.A.S. ayant pour objet la présentation du rapport annuel établi par le comité de concertation sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre Public d'Aide Sociale ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Aide Sociale et de la Commune.
2. Finances - MB2 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 - Approbation Tutelle - Information.
3. Taxes Règlements Redevances divers (7) - Approbation tutelle - Information
4. Taxes - Enlèvement des immondices 2024 - Approbation Tutelle - Information.
5. Finances - CPAS - Exercice 2024 - Budget des services ordinaire et extraordinaire - Approbation.
6. Remplacement d'un Conseiller du Conseil de l'action sociale – Vérification et validation des pouvoirs du suppléant
7. IDEA - Fusion du sous-secteur III. A. de l'intercommunale IDEA - Décision.
8. Directrice générale - Service travaux techniques - grutier D1 - Lancement de la procédure de recrutement - Décision.

9. Directrice générale - Service travaux techniques - Ouvrier qualifié polyvalent D1 - Lancement de la procédure de recrutement - Décision.
10. Enseignement - Enseignement communal - Groupe scolaire Erquelinnes I - Augmentation de cadre au 22 janvier 2024 - Ratification - Décision.
11. Bibliothèque - Partenariat avec l'ONE
12. Règlement complémentaire de circulation routière - Abrogation d'un emplacement pour personne handicapée - Rue des combattants, 23 à Erquelinnes - Décision.
13. Plan Cohésion Sociale - Convention de collaboration pour prestation de service du Braseap - Décision.
14. Population-Etat civil. Cimetières. Création d'une parcelle des étoiles.
15. Coordinatrice ATL - Eté 2024 - Plaine récréative Ocarina - Convention de partenariat.
16. Indication des questions posées par les conseillers communaux conformément aux articles 76 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal d'Erquelinnes ainsi qu'à la teneur de la réponse du Collège au cours du Conseil communal.

HUIS-CLOS